



Tendances démographiques : ce que nous apprend le dernier recensement

Février 2025

Dans un contexte national de ralentissement démographique notamment lié au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité, comment le territoire toulousain, au sens large, se comporte-t-il ? Porté par ses opportunités en matière d'emploi, d'enseignement supérieur et de cadre de vie, il se caractérise, depuis plusieurs décennies, par un très fort dynamisme et une croissance ininterrompue. Mais à l'aune d'un potentiel « hiver démographique », ces dynamiques sont-elles encore reconduites ? Qu'est-ce que les tendances d'aujourd'hui nous indiquent sur celles de demain et comment aider les territoires à s'y préparer ? Le dernier millésime du recensement mis à disposition par l'Insee apporte des éléments de réponse.

Comme chaque fin d'année, l'Insee publie les résultats issus du dernier millésime du recensement. Cette note s'appuie sur ces données en présentant la population des territoires d'intervention de l'agence au 1^{er} janvier 2022 et en comparant les dynamiques de la période récente (2016-2022) à celles de la période précédente (2011-2016). Pour mieux comprendre ces évolutions locales, cette note revient également sur les grandes tendances démographiques observées à l'échelle nationale et sur les perspectives à venir.

Un contexte national de ralentissement démographique

En matière de démographie, la décennie précédente marque le début d'un tournant dans le modèle que nous avons l'habitude de côtoyer. A l'échelle nationale, chaque année acte un nouveau record dans la baisse continue de la natalité. **En 2023, la France métropolitaine a compté moins de 640 000 naissances, soit le niveau le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.** La donnée 2024 n'est pas encore disponible mais le cumul des naissances entre janvier et novembre laisse entrevoir un nouveau record avec une intensification de la baisse. Elle est le résultat d'un double effet : le pays compte moins de femmes en âge d'avoir des enfants et le nombre d'enfants par femme est plus faible qu'auparavant. Conséquence directe du vieillissement de la génération née pendant le

Baby-boom, le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans a atteint son niveau le plus haut en 1996 avant d'amorcer une stabilisation, voire une diminution sur la période récente. En 2024, elles représentent 21% de la population française contre 25% au début des années 2000. Parallèlement, la fécondité de ces femmes, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants qu'elles ont au cours d'une vie, diminue également. La France métropolitaine compte en moyenne 1,62 enfant par femme, là aussi il s'agit de l'indice de fécondité le plus faible observé depuis l'après-guerre. D'après l'Institut national d'études démographiques (Ined), cette baisse « concerne tous les groupes d'âges et semble devoir être reliée à une augmentation de la part des femmes sans enfant à tous les âges, quel que soit le niveau d'études, signe d'un report des naissances ou de l'augmentation de l'infécondité désirée ». Toutefois, la France reste un des pays européens avec la plus forte fécondité.

Parallèlement, **la population française est entrée dans une phase de vieillissement qui a débuté autour des années 2015 et qui est vouée à s'intensifier dans les prochaines années.** A nouveau, c'est l'effet de génération du baby-boom qui y contribue. Si pendant un temps cette génération est venue alimenter la population active, elle arrive désormais dans la tranche des 65 ans ou plus et accélère le phénomène de vieillissement. **Au cours de la dernière décennie, le nombre de séniors en France a augmenté huit**

fois plus vite que la population dans son ensemble, représentant désormais 22% des habitants contre 18% en 2014. A court terme, c'est la classe des 75 ans ou plus qui connaîtra les plus fortes augmentations sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie. Ce profil s'accompagne de problématiques spécifiques en lien avec la perte d'autonomie, les conditions de logements et l'accessibilité aux services qui constituent autant d'enjeux urbains et sociaux auxquels le territoire doit se préparer à faire face.

Cette baisse de la natalité accompagnée d'un vieillissement de la population contribue à la dégradation du solde naturel. Il représente la différence entre le nombre de naissances et de décès, il est le principal moteur de la croissance démographique. Le second moteur est le solde migratoire (arrivées – départs) qui est resté relativement stable au cours des dernières décennies. **Ces dynamiques entraînent un ralentissement de la croissance et conduisent le territoire vers une phase « d'hiver démographique » durant laquelle la population vieillit et la natalité ne permet plus son renouvellement.** Ce nouveau modèle démographique n'a encore jamais été connu dans l'histoire française et est en mesure de questionner les dynamiques à l'œuvre au sein des territoires dans les prochaines décennies.

Qu'en est-il à l'échelle des SCoT membres de l'agence ?

En 2024, la note qui présentait les résultats du précédent millésime du recensement portait sur les seize aires d'attractions qui composent l'aire métropolitaine toulousaine, territoire d'intervention de l'agence¹. L'aire d'attraction de Toulouse se démarquait par sa taille et sa croissance soutenue alors que la majorité des autres aires enregistrait une croissance stable voire en diminution sur la période récente. Seules les aires de Tarbes, Castelnau-d'Audary et Cahors semblaient bénéficier d'un rebond de croissance au cours des dernières années. Le nouveau millésime diffusé par l'Insee confirme ces tendances, les résultats présentés dans la note 2024 restent d'actualité.

Dans le cadre de cette publication, nous avons choisi d'appréhender l'évolution démographique récente sous le prisme de ses schémas de cohérence territoriale (SCoT). Les SCoT sont des documents d'urbanisme qui déterminent l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire. Stratégiques et multithématiques, ils assurent l'articulation entre le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

(SRADDET) et les documents d'urbanismes communaux ou intercommunaux. Au travers de ses missions de planification et de sa démarche [interscot](#), l'AUAT intervient auprès de onze territoires couverts par des SCoT pour permettre aux élus et techniciens d'échanger sur les grands enjeux actuels et à venir en matière d'aménagement. C'est sur ces onze territoires que porte l'analyse du millésime 2022 du recensement.

La tendance globale reste marquée par la croissance démographique. Les onze territoires analysés cumulent 2,2 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2022 et ils ont tous connu une augmentation de leur population depuis 2016. Toutefois, à l'image du contexte national, ils sont tous concernés par une baisse, parfois importante, de leur solde naturel qui impacte directement leurs rythmes de croissance.



Onze SCoT membres de l'AUAT

¹ AUAT (2024) « Populations : quelles évolutions récentes dans l'aire métropolitaine de Toulouse ? »

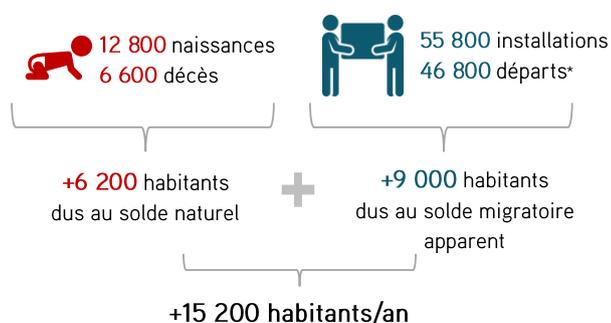
La grande agglomération toulousaine, un fort dynamisme de croissance

Dans cette classification des SCoT, celui de la grande agglomération toulousaine ne saurait s'associer à aucun autre tant il est singulier sur différents aspects. Composée de 114 communes dont Toulouse, Colomiers, Tournefeuille, Blagnac et Muret, elle compte 1,15 million d'habitants au 1^{er} janvier 2022.

Portée par son dynamisme économique et par son offre d'enseignement supérieur, elle se caractérise par un fort rythme de croissance démographique. **Entre 2016 et 2022, elle a accueilli 91 100 habitants supplémentaires, soit une moyenne de 15 200 nouveaux habitants chaque année (+1,43%/an). En volume, il s'agit du plus fort gain annuel depuis les années 60.** La grande agglomération toulousaine joue un rôle essentiel dans le dynamisme de croissance du territoire de l'interscot : un habitant sur deux y réside et elle est à l'origine de 70% de la croissance globale du territoire.

Si elle n'est **pas encore concernée par le ralentissement démographique observé à l'échelle nationale, elle semble montrer les premiers signaux d'une transition à venir. Pour la première fois depuis 1975, le solde naturel diminue.** Contrairement aux autres SCoT, il reste un moteur essentiel de la croissance mais sa contribution se réduit : il explique 41% de la croissance entre 2016 et 2022 contre 49% entre 2011 et 2016. Cela s'explique par une hausse du nombre de décès, résultante du vieillissement de la population, qui ne peut pas être entièrement compensée par la hausse de la natalité. La poursuite du vieillissement et la baisse (très) récente des naissances dans le territoire laissent envisager que la dégradation du solde naturel va se poursuivre. En parallèle, le territoire peut encore compter sur sa forte attractivité qui se traduit par une augmentation du solde migratoire lui permettant même d'intensifier son dynamisme de croissance.

Une année dans la Grande agglomération toulousaine



Source : Insee, recensements. Moyenne annuelle entre 2016 et 2022.

Traitements AUAT

* Estimation AUAT : les personnes ayant déménagé à l'étranger n'étant pas recensées, l'ensemble des départs est obtenu en déduisant le solde naturel et les installations de l'évolution globale de la population. Le solde migratoire est dit « solde apparent ».

Des territoires en regain d'attractivité

Dans trois territoires, le rythme de croissance observé entre 2016 et 2022 repart à la hausse par rapport à la période précédente caractérisée par des rythmes en ralentissement, voire en diminution.

Le SCoT de Tarbes Lourdes Pyrénées est le plus emblématique en matière de regain d'attractivité. Jusqu'en 2016, le territoire était caractérisé par une déprise démographique liée, notamment, au processus de désindustrialisation engagé dans les années 80 qui s'est traduit par la perte de nombreux emplois et le départ de ménages. C'est à partir des années 2000 que le territoire a entamé sa mue économique en diversifiant ses activités industrielles vers l'aéronautique et le ferroviaire notamment. **Les effets de cette transition sont apparus dès 2016 avec un retour à la hausse du nombre d'emplois entraînant avec lui un rebond démographique.** Le territoire compte 126 400 habitants en 2022, soit une moyenne de 870 habitants supplémentaires chaque année depuis 2016 (+0,71%/an). Ce dynamisme récent vient mettre fin à une longue période de baisse, le territoire perdant en moyenne -240 habitants par an entre 2011 et 2016 (-0,19%/an). Cette croissance est entièrement portée par le solde migratoire, largement excédentaire, qui permet de compenser la dégradation du solde naturel. Ce regain est essentiellement porté par la partie nord du territoire dont Tarbes et les communes aux alentours, alors que le secteur sud autour de Lourdes se caractérise par une perte d'habitants.

Bien que dans des proportions moins importantes, les SCoT du Pays de Lauragais et du Grand Albigeois enregistrent également un regain de croissance depuis 2016. Ils accueillent respectivement +930 habitants par an (+0,89%/an) et +450 habitants par an (+0,44%/an). A l'image du territoire tarbais, ces évolutions sont uniquement portées par une hausse de l'attractivité résidentielle qui vient compenser la dégradation du solde naturel. Ces territoires s'inscrivaient déjà dans une longue dynamique de croissance mais dont le rythme a ralenti à partir de 2011. L'augmentation du nombre d'emplois sur la période récente, combiné à un retour à la hausse des constructions dans le grand albigeois peuvent expliquer une partie de ce regain. Parallèlement, le développement de l'offre d'enseignement supérieur à Tarbes et Albi attire chaque année de nombreux étudiants qui jouent un rôle essentiel dans ces dynamiques de croissance.

Des territoires où la croissance ralentit

Les SCoT du Grand Montauban, du Pays Sud Toulousain et du Vaurais s'inscrivent également dans une dynamique de croissance démographique mais selon des rythmes moins importants que ceux observés entre 2011 et 2016.

A titre d'exemple, le SCoT du Pays Sud Toulousain voyait sa population augmenter de +1,26% par an avant 2016 contre +0,75% par an depuis.

Ce ralentissement est lié à l'effet combiné de deux facteurs :

- Une dégradation du solde naturel, qui reste excédentaire mais qui s'est réduit des deux tiers par rapport à la période précédente. A l'image des autres territoires, c'est l'augmentation du nombre de décès qui en est à l'origine combiné à une baisse des naissances dans le Vaurais.
- Une dégradation du solde migratoire qui peut se traduire par une baisse du nombre d'arrivées et/ou une hausse du nombre de départs. C'est ce qui différencie ces trois territoires des autres pour qui le solde migratoire s'est maintenu, voire à augmenter, permettant de compenser la baisse du solde naturel.

Des territoires où les rythmes sont restés stables depuis 2011

Les SCoT de Gascogne, de Carcassonne Agglo, du Nord Toulousain et de la Vallée de l'Ariège se caractérisent eux aussi par une dynamique de croissance mais dont le rythme est resté stable depuis 2011.

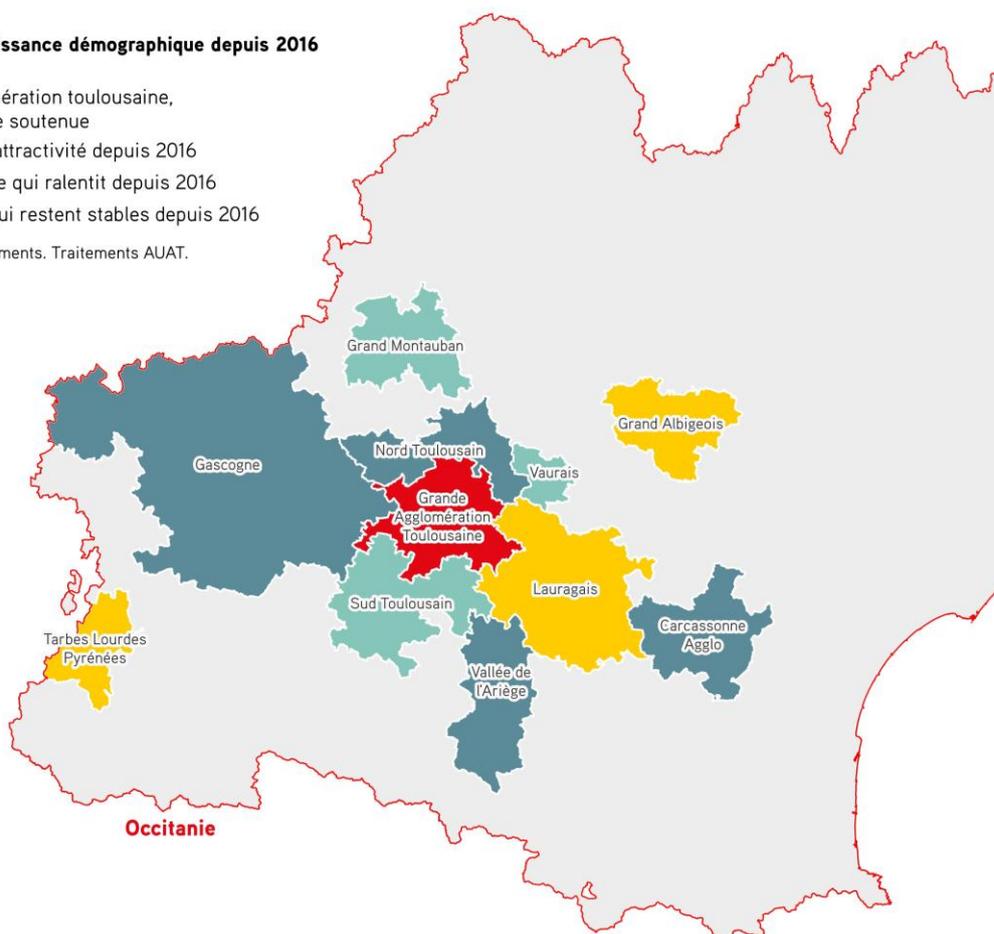
Le Nord Toulousain détient le rythme de croissance (rapporté à sa population) le plus élevé des onze territoires d'analyse (+1,55% par an). Il bénéficie des arrivées de ménages de la grande agglomération toulousaine, à la recherche de logements plus abordables mais souhaitant se maintenir à proximité du bassin d'emplois toulousain. Ces arrivées d'actifs participent au maintien d'une natalité à un niveau élevé, permettant de limiter les effets du vieillissement sur le solde naturel qui reste un moteur de la croissance de ce territoire.

En Gascogne, à Carcassonne Agglo et dans la vallée de l'Ariège les rythmes sont moins importants (inférieur à 0,5% par an) mais se sont maintenus au cours de la précédente décennie. Le solde naturel s'est dégradé, il est déficitaire pour ces trois territoires alors qu'il était excédentaire avant 2016 dans l'agglomération de Carcassonne et dans la vallée de l'Ariège. C'est le renforcement du solde migratoire sur la période récente qui permet le maintien des rythmes de croissance.

Evolution de la croissance démographique depuis 2016

- Grande agglomération toulousaine, une croissance soutenue
- Des gains d'attractivité depuis 2016
- Une croissance qui ralentit depuis 2016
- Des rythmes qui restent stables depuis 2016

Source : Insee, recensements. Traitements AUAT.
Echelle SCoT



Dynamiques démographiques au 1er janvier 2022

	Population au 1er janvier 2022	Période 2016-2022			Période 2011-2016	
		Variation totale	Variation annuelle	Taux d'évolution annuel moyen	Variation annuelle	Taux d'évolution annuel moyen
SCoT de la Grande agglomération toulousaine	1 115 836	91 091	15 182	1,43%	14 278	1,45%
SCoT de Gascogne	175 927	2 517	420	0,24%	377	0,22%
SCoT du Grand Montauban	133 731	4 524	754	0,58%	1 410	1,13%
SCoT Tarbes Lourdes Pyrénées	126 419	5 224	871	0,71%	-235	-0,19%
SCoT Carcassonne agglo	114 411	2 045	341	0,30%	413	0,37%
SCoT du Lauragais	108 035	5 565	928	0,89%	729	0,73%
SCoT Nord toulousain	106 523	9 364	1 561	1,55%	1 517	1,64%
SCoT du Grand albigeois	101 819	2 670	445	0,44%	316	0,32%
SCoT Sud toulousain	100 104	4 404	734	0,75%	1 165	1,26%
SCoT de la Vallée de l'Ariège	81 765	1 990	332	0,41%	367	0,47%
SCoT du Vaurais	29 922	1 516	253	0,87%	384	1,41%

Source : Insee, recensements. Traitements AUAT

Et demain ?

Sans avoir besoin de faire appel à une boule de cristal, les projections de population permettent de mettre en perspective différents scénarios d'accueil dont aucun porte la responsabilité d'approcher la vérité. **Ces projections ne sont ni justes, ni fausses, elles constituent des points de repère paramétrés utiles aux décideurs locaux.** C'est dans cet esprit que l'Insee génère régulièrement des projections de population (mais également d'actifs et de ménages) aux échelles nationale et locale à partir de son outil de référence Omphale. Dans sa dernière production, millésimée en 2022, l'Insee propose onze scénarios d'évolution à horizon 2070. Ces scénarios s'appuient sur l'évolution de la pyramide des âges au gré de différentes hypothèses formulées sur la natalité, l'espérance de vie et les migrations.

Prenant en compte les effets du vieillissement et la baisse en cours de la fécondité, **ils se traduisent tous par un ralentissement de la croissance à moyen, voire court terme.** A l'échelle nationale, c'est le scénario « central » qui est le plus souvent mobilisé, il conduit à une diminution de la population à partir de 2044. Il s'agirait d'une première dans l'histoire contemporaine du pays, en dehors des périodes de guerres mondiales et de grandes épidémies.

La déclinaison des projections Omphale à l'échelle des SCoT se traduit aussi par un amortissement de la croissance plus ou moins important et rapide selon le scénario retenu et les territoires. **La vocation de cette note n'est pas de lister les résultats chiffrés des scénarios pour chaque territoire mais d'insister sur le changement de modèle à venir et les enjeux territoriaux qu'il implique.** Pour l'instant le territoire se caractérise toujours par son attractivité résidentielle forte et croissante compensant les effets du vieillissement de la population. En atteste la comparaison entre les projections Omphale et les populations légales même si elles portent sur une période très courte, 2018-2022. Dans aucun des SCoT étudiés², la population au 1^{er} janvier 2022 est inférieure à celle projetée par Omphale. Elle se situe soit dans l'éventail des différents scénarios, soit au-dessus du scénario ayant la plus forte croissance. C'est le cas notamment de la grande agglomération toulousaine qui a gagné +15 200 habitants par an entre 2016 et 2022 alors que le scénario « Population Haute » se traduit par une croissance annuelle de +10 800 habitants entre 2018 et 2022. Le modèle Omphale étant basé sur des reconductions de tendances, il ne permet donc pas d'intégrer des éléments de rupture (crise, rebond économique, arrivée d'un établissement d'enseignement, etc.). C'est pour cette raison que la situation 2022 du SCoT Tarbes Lourdes Pyrénées est en fort décalage avec ses projections qui prolongent la perte d'attractivité du territoire et la baisse de sa population (-270 habitants par an selon le scénario central, contre + 870 réellement observés).

² A l'exception des SCoT du Vaurais et du Grand Montauban pour lesquels les projections Omphale ne sont pas disponibles.

Sans aucun changement de trajectoire, cette dynamique d'accueil va néanmoins progressivement ralentir, voire se retourner sur certains territoires. **Si le territoire toulousain, au sens large, peut compter sur ses nombreux atouts (cadre de vie, dynamisme économique, offre d'enseignement supérieur, etc.), le devenir des migrations résidentielles reste la grande inconnue des projections démographiques locales (comme nationales).** Le vieillissement de la population, quant à lui, ne fait plus de mystère. Résultat d'un effet de génération, son arrivée est annoncée depuis plusieurs décennies. Si les territoires ont amorcé leur réflexion sur ce sujet, sa prise en compte dès aujourd'hui constitue un enjeu majeur et concerne tous les aspects de l'aménagement du territoire.

Le territoire toulousain est depuis longtemps confronté à un dynamisme de croissance qui ne faiblit pas. Contrairement à d'autres territoires, il n'a pas eu à se poser la question du ralentissement démographique, restant concentré sur la manière d'accueillir au mieux ces nouveaux habitants toujours plus nombreux. Mais à l'aune de ce que certains annoncent comme un « hiver démographique », il doit se préparer à un changement de rythme, mais aussi de profils d'habitants, dans un contexte de crises climatique, politique, sociale qui n'a jamais autant plongé dans l'incertitude les dynamiques territoriales.

Ces analyses doivent être considérées comme une lecture froide de scénarios démographiques issus de paramètres qui reconduisent avant tout ce que l'on sait du passé. Assurément et probablement heureusement, des politiques tant nationales que locales viendront contrecarrer ces tendances d'évolution et inventerons de nouveaux futurs possibles. Une chose est sûre, le « fait » démographique si déterminant dans l'équilibre et le conditionnement de notre société va s'inviter au rang des priorités des prochaines politiques publiques.